



Contacts français langues africaines dans la métropole rouennaise

Fabienne Leconte

► To cite this version:

Fabienne Leconte. Contacts français langues africaines dans la métropole rouennaise. Les métropoles francophones européennes en temps de globalisation, 2018. hal-02347544

HAL Id: hal-02347544

<https://hal.science/hal-02347544>

Submitted on 5 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fabienne Leconte
Normandie Université
EA 7474 Dylis (Dynamique du Langage In situ
Fabienne.leconte@univ-rouen.fr

Contacts français langues africaines dans la métropole rouennaise

Les contacts entre le français et les langues africaines sont anciens, et datent de plusieurs siècles de traite puis de colonisation. Les phénomènes de contacts que l'on peut observer aujourd'hui entre le français et les langues africaines en France se situent donc dans la continuité de ce passé colonial puis postcolonial dans lequel les migrations sont insérées. Pour ce chapitre, nous voudrions revenir sur les pratiques et représentations langagières observées dans les migrations sénégalaises, guinéennes et mauritaniennes vers la France en les mettant en perspective historique. Pour ce faire, je m'appuierai sur un certain nombre de recherches menées depuis les années quatre-vingt-dix principalement dans la région rouennaise et la basse vallée de la Seine où sont concentrés nombre de migrants africains en France.

Les apports de ces recherches ont conduit à mettre en avant une conception plus circulante des langues mises en jeu dans les migrations (Deprez 2000). En contexte de globalisation, il existe un système d'interdépendances et d'interconnexions entre les régions de départ et d'installation des migrants où l'on constate une multiplication des contacts économiques, politiques, technologiques mais aussi culturels et symboliques. La circulation concerne aussi les langues et les représentations langagières. Ces interdépendances et interconnexions revêtent une importance d'autant plus grande que les apports économiques des émigrés dans les régions et pays d'origine contribuent fortement à l'économie et aux ressources de ceux-ci. C'est le cas pour les migrations originaires de la vallée du fleuve Sénégal en France.

1. Des migrations de/vers des métropoles ?

L'ouvrage nous propose de réfléchir au français dans les métropoles européennes, éventuellement en contact avec d'autres langues. Cependant les recherches présentées dans cette contribution ont surtout eu lieu dans l'agglomération rouennaise et elbeuvienne qui n'est devenue « métropole¹ » que récemment. Pour les mauvaises langues, il s'agit davantage d'une ancienne communauté de communes à laquelle on a rajouté des communes (semi-) rurales² pour arriver à un effet de seuil. Toutefois, les personnes originaires d'Afrique noire sont très peu nombreuses dans ces communes semi-rurales. Concrètement, en Haute-Normandie, le marché du logement est nettement moins tendu qu'en région parisienne et les réseaux d'interconnaissances y sont plus resserrés. A l'intérieur de chaque groupe culturel, tout se sait. La force des réseaux d'interconnaissance a permis la mise en place d'associations, de médiations institutionnalisées ou non entre les familles d'origine africaine et certaines institutions françaises (Leconte 2014), de personnes relais dans les quartiers, lesquelles ont

¹ En Normandie, seule l'agglomération Rouennaise est devenue Métropole au 1 janvier 2015, par transformation juridique d'une communauté de communes, et regroupe aujourd'hui 71 communes et près d'un demi-million d'habitants (495 000), le seuil de 400 000 habitants étant indispensable pour prétendre au statut de « métropole ». Parmi les 71 communes composant celle-ci, certaines sont cependant rurales : à une activité agricole maintenue est venue s'ajouter des résidents travaillant souvent à Rouen. Ces communes ne sont au reste pas reliées par le réseau de transport en commun de l'agglomération aux autres communes de la métropole. La dimension urbaine des différents espaces composant la nouvelle entité juridique « métropole » est donc variable.

² Voir le site <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/> (consulté le 13 Mars 2015).

une influence à la fois sur le quotidien des familles et sur les pratiques langagières. Les réseaux communautaires sont toujours présents en contexte métropolitain. La métropole rouennaise, industrielle, accueille nombre d'immigrés notamment africains depuis une cinquantaine d'années. Les contacts de langues sont donc aussi anciens à l'intérieur de la métropole.

En outre, la métropole rouennaise doit être appréhendée comme un élément d'un ensemble plus vaste : la vallée de la Seine. Une entité portuaire unique Haropa regroupe l'ensemble portuaire de Paris jusqu'au Havre. La vallée de la Seine regroupe outre des installations et des activités portuaires, un certain nombre d'industries disséminées le long du Fleuve qui ont largement fait appel à de la main d'œuvre étrangère dès l'après-guerre lors de l'essor de l'industrie chimique et métallurgique. A titre d'exemple, les usines automobiles Renault ont employé dès les années soixante de nombreux travailleurs africains, pulaar notamment, originaires de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal. D'un point de vue social et langagier, il semble difficile d'isoler les familles pulaar dont le père est venu en France pour travailler à l'Usine Renault Sandouville près du Havre (hors métropole), de celles dont le père est venu pour travailler à Renault Cléon (à proximité d'Elbeuf, métropole rouennaise), de familles dont le père est venu travailler à Renault Flins (métropole parisienne). Il s'agit des mêmes populations aux comportements langagiers similaires. Certaines familles habitent dans des métropoles, d'autres dans des villes plus petites (Louviers, Vernon) où la culture ouvrière demeure forte.

En résumé, on ne peut isoler la métropole rouennaise du point de vue des pratiques et représentations langagières de ce qui se passe en amont et en aval du fleuve qui la traverse et des bassins d'emploi qui y sont implantés. Plus qu'une représentation statique de métropoles, sortes d'isolats langagiers, séparées entre elles par des quasi-déserts ou des régions rurales, nous percevons une réalité beaucoup plus fluide et continue.

Au reste, nous concevons les migrations comme tension entre deux ou plusieurs espaces matériels et symboliques, ce qui permet d'appréhender les situations de contacts de langues pas seulement dans un lieu : la ville française qui est ville de résidence (la majeure partie de l'année). Nous prenons aussi en compte les interactions entre les différents lieux (la ville d'installation, la région et la capitale du pays d'origine) et les réseaux, y compris virtuels. Cette conception des migrations prend sa source dans les travaux d'A. Sayad (1977) qui appelait à prendre en compte « les conditions d'origine » des émigrés. Nous nous permettons de citer le début du célèbre article « Les trois âges de l'émigration algérienne en France » :

Toute étude de l'émigration qui négligerait les conditions d'origine des émigrés, se condamnerait à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue, à la fois partielle et ethnocentrique : d'une part comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant –et lui seul– et non l'émigré qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique explicite et implicite, est toujours celle de l'adaptation à la société d'« accueil ». (1977 : 59)

Si au cours du vingtième siècle, il était important de prendre en compte les deux espaces de référence du migrant à la fois émigré (d'où il vient) et immigré (où il vit maintenant), pour appréhender les migrations aussi bien algérienne que sahélienne, les situations se sont complexifiées et il est désormais nécessaire de prendre en compte la métropole africaine par laquelle les migrants transitent lors de leurs voyages dans les pays d'origine. Bien souvent, la métropole africaine n'est plus seulement un lieu de simple transit. Au fur et à mesure de la pérennisation des migrations, individuelles et collective, la métropole africaine est un lieu où une partie de la famille réside, où l'on possède des biens immobiliers, où l'on s'arrête un certain temps avant de rejoindre le village. Nous avons aussi observé (Leconte 2013) que certains adolescents ayant grandi dans la région du Fleuve Sénégal étaient envoyés quelques

années dans la capitale, par exemple le temps de la scolarisation au collège, pour qu'ils soient adaptés à la vie urbaine avant de venir en France. Pourtant, le réseau d'écoles secondaires est aujourd'hui largement développé dans les régions. La résidence du jeune dans la capitale est donc bien une stratégie d'adaptation à la vie urbaine préalable à la migration.

Cette complexification des espaces de référence trouve un écho dans les travaux de D. Retaillé (2005, 2011) en géographie qui a proposé la notion *d'espace mobile* pour rendre compte du rapport à l'espace des nomades mais aussi des sédentaires dans la zone sahélienne. Cette approche nous intéresse particulièrement du fait qu'elle a été conçue comme réponse à l'inadéquation de la notion de *territoire* pour décrire le rapport à l'espace dans ces zones. Or, une bonne partie des migrants africains vers la France sont originaires de cette région d'Afrique. Et cette notion de territoire ou de territorialisation ne peut à l'évidence convenir à la situation des langues africaines en France qui sont devenues des langues à géométrie variable, ayant plusieurs espaces de référence.

De la même manière que différents régimes d'historicité peuvent être distingués [Hartog 2003] nous pouvons échapper à la dictature de l'espace absolu, qu'elle qu'en soit la définition, en reconnaissant l'existence de différents régimes de spatialité. Ils sont traduits par des plans différents qui sont nécessairement articulés, dans la pratique, en une co-spatialité : l'espace absolu et l'espace relatif s'y trouvent confondus. Territoire et réseau ne sont, par exemple, pas indépendants ni opposés mais les deux formes d'une même substance (sociétale). (Retaillé 2005 : 193)

La remise en cause de la notion de territorialisation des pratiques langagières, que ce soit en ville ou en zone rurale, est encore accentuée par l'explosion des pratiques numériques ces quinze dernières années, que ce soit en France ou en Afrique. La communication avec la famille restée au pays peut désormais être quotidienne grâce aux logiciels de messagerie et aux applications téléphoniques gratuites.

Afin d'appréhender l'influence de ces modifications sociales sur les pratiques et les représentations langagières dans les familles migrantes, nous nous arrêterons sur deux périodes distinctes. D'abord les années quatre-vingt-dix durant lesquelles l'immigration originaire d'Afrique noire est devenue visible dans la société française du fait de l'importance du regroupement familial, massif à partir des années quatre-vingt. Auparavant, la migration d'hommes seuls vivant en foyer de travailleurs « célibataires » était rarement considérée comme un phénomène sociolinguistique à étudier. Dans un second temps, nous aborderons l'évolution des pratiques langagières dans les familles migrantes dans les années 2010 avant de réfléchir à la circulation des représentations dans les différents espaces de référence.

2. Evolutions des pratiques langagières familiales

2.1. Dans les années 90 : une transmission inégale des langues africaines

Lors d'une première recherche menée dans les années quatre-vingt-dix dans l'agglomération rouennaise et elbeuvienne (Leconte 1997), nous avons mis au jour des comportements contrastés quant à la transmission des langues premières aux enfants en fonction d'un certain nombre de critères à la fois géographiques, culturels et sociaux.

Une minorité de familles étaient arrivées relativement récemment d'Afrique centrale ou du golfe de Guinée (République Démocratique du Congo et République du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon essentiellement). Il s'agissait en majorité de citoyens relativement instruits ayant fui leur pays pour des raisons autant politiques qu'économiques. Scolarisés en français quand ils étaient enfants et/ou le pratiquant régulièrement au quotidien, ils privilégiaient le plus

souvent une identité francophone dans la communication avec leurs enfants, le français leur apparaissant comme une langue de promotion sociale.

Les comportements types¹ étaient quasiment inverses pour les familles les plus nombreuses, d'origine rurale, dont les parents n'avaient été que très peu voire pas du tout scolarisés dans les pays d'origine. Ces personnes appartenaient à des groupes culturels qui avaient migré massivement de Guinée Bissau, pour les Manjak², ou de la vallée du fleuve Sénégal³, pour les Pulaar et Soninké (Mali, Mauritanie, Sénégal). C'est que l'immigration familiale manjak et soninké se situe dans la continuité d'une migration vers la France d'hommes seuls, ancienne (dès la première guerre mondiale) de marins débarqués dans les grands ports français. Cette première présence sera relayée par une migration de travailleurs après la seconde guerre mondiale pour contribuer à la reconstruction du pays. Le regroupement familial manjak a commencé dès les années soixante et fut massif. En revanche le regroupement familial soninké reste toujours partiel. Nombre d'hommes vivent toujours en foyer alors que leur famille est restée au pays. Pour les Manjak comme pour les Soninké, la langue première restait la langue de communication privilégiée dans les interactions parents-enfants, à tel point qu'une comparaison de nos résultats avec des enquêtes similaires effectuées à Dakar à la même période (Dreyfus 1995, Dreyfus et Juillard 2005) ont montré un meilleur maintien de la langue du groupe face au français en France que face à la langue véhiculaire du Sénégal, le wolof, à Dakar. Très souvent l'emploi privilégié de la langue du groupe dans la communication avec les enfants correspondait à une glottopolitique familiale.

Ce décalage entre taux de transmission dans la région rouennaise et à Dakar ne se retrouvait pas aussi fortement pour les Pulaar, Sénégalais et Mauritaniens originaires de la basse vallée du fleuve Sénégal qui, dans les deux contextes, montraient un très fort attachement à la langue du groupe. Celui-ci se traduisait entre autres par une transmission volontaire et expliquée comme telle de la langue du groupe à la seconde génération. Eux-mêmes se définissent comme *Hal-pulaaren* littéralement ceux qui parlent pulaar. Notons que, numériquement, les Pulaar étaient les plus représentés dans l'immigration familiale africaine⁴.

Enfin, la situation des Wolof était intermédiaire entre celle des ressortissants d'Afrique centrale et celle des ruraux sénégalais, mauritaniens et guinéens. Il est certes mal vu d'amener au Sénégal un enfant qui ne parle même pas la langue du pays, ce qui fait pression sur les parents pour transmettre la langue familiale. Toutefois, le wolof n'est pas menacé au Sénégal, les enjeux identitaires sont donc moindres. En tant que langue véhiculaire et langue de la capitale, le wolof gagne des locuteurs et est en expansion à la fois face au français langue officielle et face aux autres langues sénégalaises. Sa transmission en France ne revêt pas les mêmes enjeux symboliques, d'autant plus que la migration wolof vers la France est numériquement beaucoup moins importante que pour les personnes venant de la région du fleuve Sénégal (Pulaar et Soninké).

2.2. Années 2010 : maintien des langues africaines

Afin d'évaluer les évolutions des pratiques langagières dans les familles, nous avons répondu à un appel d'offre de la DGLFLF demandant d'analyser de la parole mixte français / langues de France, autres langues parlées en France. Pour cette recherche, résolument qualitative et effectuée en collaboration, nous avons souhaité confier des enregistreurs à des familles parlant pulaar et wolof en plus du français, celles-ci gérant elles-mêmes les

¹ Les comportements types que nous décrivons très brièvement ici doivent être considérés comme les pôles d'un continuum d'une réalité plus complexe et nuancée. Nous renvoyons à Leconte 1997 pour une analyse plus détaillée.

² Par souci de cohérence, nous n'accordons ni les noms de langue ni les noms d'ethnie.

³ Pour des raisons liées à l'histoire migratoire, les Sénégalais sont majoritaires dans l'immigration africaine dans la métropole rouennaise alors que les Maliens sont très nombreux en Région Ile-de-France.

⁴ Il est probable qu'ils le soient toujours le long de la vallée de la Seine, du Havre jusqu'aux Mureaux.

enregistrements. L'intérêt de cette méthodologie était de recueillir des observables dans des conditions le plus écologiques possible tout en laissant aux familles la maîtrise des enregistrements. Les deux langues choisies l'ont été en fonction des compétences des membres de l'équipe dans ces langues et de l'importance numérique des locuteurs dans la région. Nous avons complété les enregistrements par des entretiens menés auprès de personnes présentes dans la région depuis une trentaine d'années et jouant le rôle de ponts entre des institutions françaises et les familles. Au départ, nous avons contacté ces personnes, que l'un au moins des membres de l'équipe connaissait de longue date, pour qu'ils nous aident à trouver des familles acceptant les enregistrements. Dans les faits ce sont nos réseaux personnels qui ont permis les enregistrements dans les familles. Les « médiateurs » ont eu un autre rôle, celui de témoin privilégié et investi dans les processus d'intégration individuelle et collective. La plupart sont ou ont été salariés de diverses associations ou municipalités. Nous avons effectué des entretiens avec trois hommes et trois femmes.

Le choix des langues retenues a aussi permis de comparer une langue véhiculaire : le wolof parlé par la très grande majorité de la population sénégalaise mais aussi langue de l'ethnie wolof d'une part et le pulaar d'autre part, langue d'un groupe culturel de plus grande diffusion à l'échelle du continent mais minoritaire dans tous les Etats où elle est parlée. Pour les pulaarophones originaires du Sénégal et de la Mauritanie, la langue est fortement investie comme support d'une identité spécifique. Nous verrons comment celle-ci peut se décliner selon les familles et les situations. Les questions linguistiques peuvent en outre être fortement liées à des questions de pouvoir dans les pays d'origine, notamment en Mauritanie. Mais les deux groupes pulaar et wolof sont aussi les deux groupes les plus importants numériquement au Sénégal. Là encore il y a des enjeux de pouvoir, même s'ils ne se manifestent pas par des tensions aussi vives que dans le pays voisin.

Le premier constat à l'écoute des enregistrements est un maintien des langues africaines dans les familles plus important que ce à quoi l'on pouvait s'attendre compte tenu de l'ancienneté des séjours en France et de la plus grande maîtrise du français des personnes qui arrivent désormais. Le niveau scolaire des entrants est en forte augmentation : 1/3 des ressortissants d'Afrique subsaharienne sont diplômés de l'enseignement supérieur. Si l'on compare avec la majorité de non scolarisés qui sont venus dans les années soixante à quatre-vingt, on constate que la transformation a été très rapide.

Le second constat est une utilisation conjointe du français et de langue(s) africaine(s), assumée et considérée comme normale par la majorité des locuteurs mais vilipendée par certains intellectuels pulaar.

En situation non surveillée, les locuteurs déclarent mélanger les langues. Ainsi, la réponse « mélange » était déjà majoritairement déclarée pour des situations de communication réunissant les deux générations lorsque la durée du séjour s'était accrue (Leconte 1997). Lors de l'enquête de 2011, plusieurs adultes nous ont parlé de la « créolisation » du pulaar parlé par les enfants. Quelques extraits de corpus permettront d'appréhender ces pratiques.

Le premier extrait a été recueilli dans une famille wolof où la mère divorcée vit avec ses trois enfants de 12 à 17 ans. Ici, elle consulte Internet avec son fils pour y acheter des chaussures.

Mère¹ 1 : je lui ai envoyé un message / **neena X moo koy abal ay dàll e / mookoy abal** [trad. *elle dit que c'est X e qui lui prêtera des chaussures*] euh comment ça s'appelle /

Garçon 2 : X /

M3 : **waaw X / neena dafa fàtte** manteau **am bi** / [trad. *oui X dit qu'elle a oublié son manteau*]

¹ Le wolof est rendu en caractères gras, la traduction française en italiques, le français sans typographie particulière.

G4 : parce qu'elle en a deux /

Le garçon ne parle que français, la mère alterne wolof et français. On remarque que certains termes référant à des réalités françaises ne sont pas traduits comme « *manteau* ». Dans le reste du corpus, on note aussi des ponctuations en français dans le discours de la mère comme *j'imagine*. Ce sont des procédés qui ont été notés de longue date dans des situations de contacts de langues. L'analyse de ces procédés n'a pas fait débat entre les chercheurs. Il en fut autrement pour *dàll* – chaussure, considéré comme mot wolof par le chercheur sénégalais wolophone et pulaarophone mais comme une aphérèse après emprunt par la chercheuse française. C'est qu'on lui avait appris il y a plusieurs décennies que *dàll* venait du français « sandale ».

Au-delà de l'anecdote, cet exemple montre la difficulté à placer le curseur entre ce qui appartiendrait à un système x et à un système y dans une situation ancienne de contacts de langues, ce qui relèverait de l'emprunt, de l'alternance des langues, du code mixing, ou du code switching, etc. Dans une vision monolingue, il est indispensable de déterminer et de nommer ce qui appartient au système x et au système y, considérés comme nécessairement disjoints. Le point de vue des locuteurs dans une situation de plurilinguisme partagé peut être différent, c'est le parler bilingue, les usages mixtes qui sont ordinaires, non marqués. Ici le contact entre le français et le wolof n'a pas commencé avec la migration mais date de plusieurs siècles, les emprunts du français intégrés dans le wolof, surtout urbain, sont très nombreux. Voici le point de vue de Kébé (2011 : 21) :

La plupart des recherches sur la situation sociolinguistique du Sénégal a montré que l'appropriation du français par les locuteurs sénégalais est à la fois liée à une pratique fonctionnelle, l'utilisation du français dans des situations très formelles (Wald, 1994 ; Ndao, 1996 ; Daff, 1998 ; Dreyfus et Juillard, 2005) et à l'usage massif du français avec le wolof dans un discours mixte qui traduit une appropriation « vernaculaire ».

Ce discours mixte, wolof-français est appelé par Kébé (2011 : 22) *parler ordinaire sénégalais qui pourrait être, pour parodier une célèbre formule de Labov (1978 : 15), la réponse à la question « comment parlent les Sénégalais quand on ne les observe pas ? »* L'hybridation du wolof est considérée comme normale par ses locuteurs et n'a pas été commentée pendant les entretiens. Elle n'est pas spécifique aux situations migratoires : des énoncés similaires peuvent être prononcés à Dakar (mais il n'y sera pas question de manteau).

Le parler bilingue pulaar / français pour la deuxième génération a été en revanche très commenté par nos informateurs adultes, qui pour certains y ont vu une « créolisation » de la langue, pour d'autres une « corruption ». « *Les enfants parlent un pulaar qui n'est pas clair, qui n'est pas pur* », etc. La référence au créole par deux de nos informateurs adultes est intéressante, elle nous incite à considérer ces contacts de langues en situation non surveillée dans une vision interlectale (De Robillard 2013 : 54) :

« Chaque situation de contacts de langues produit un milieu que la (techno) linguistique considère comme une situation de « contacts » de « langue » (distinctes), mais que le point de vue interlectal considère comme une langue au sens ontologique du terme, puisque cette fonction est la principale fonction linguistique, la communication et la valeur pragmatique ne venant qu'en second lieu, et parce que la première est assurée. »

En voici un exemple. Cet extrait a été enregistré dans une famille de 12 enfants (de 3 à 22 ans) d'origine sénégalaise habitant dans la banlieue rouennaise. On y entend essentiellement des interactions entre enfants. La mère, femme au foyer, parle en pulaar, le père n'est pas présent dans les enregistrements. Par ailleurs, le langage parfois fleuri (non présenté ici) des enfants montre que l'enregistreur a souvent été oublié. Dans ces enregistrements, le pulaar et le français sont toujours co-présents. Pour reprendre la

terminologie de L-F. Prudent (1981), les énoncés de la mère sont plus proches du pôle pulaar ou basilectal, la désignation des référents de l'environnement oblige toutefois à utiliser quelques mots de français. Les énoncés des enfants mixent les deux langues, ils se situent dans la zone interlectale, le mixage des langues pouvant être variable selon les préférences de chaque enfant, les circonstances, les thématiques.

B : A regarde-moi **yah yëewoy so telefon oo KUPPII e** [trad. *va voir si le téléphone a coupé*]

A : tu mets dans le frigixxx dans le micro-onde / tu **wultin** [trad. *Tu chauffes*] / tu mets un sucre ou pas de sucre /

B : **pawaa kumaand dëe e PALAAS MUM** [trad. *tu poses la télécommande à sa place*]

Là encore, la présence de nombreux emprunts au français montre que l'interlecte n'est pas spécifique à la situation française : *telefon* ; *kuppi* ; *kumaand* ; *palaas*. Le parler mixte français / pulaar est le mode de communication spontané entre enfants qui ne semble pas faire l'objet d'un quelconque interdit ou dévalorisation dans cette famille. Rien dans les enregistrements ne l'atteste. Notons enfin que tous les enfants sont scolarisés donc parfaitement francophones. Ce parler entre enfants empruntant aux deux systèmes n'est pas dû à une quelconque difficulté à s'exprimer en français mais est le parler ordinaire de la fratrie. Dans cette fratrie, tous les enfants utilisent à des degrés divers plus ou moins de français et de pulaar dans leurs énoncés. On relève aussi quelques traces d'insert en arabe correspondant à des usages du quartier. Certains comme B utilisent des énoncés plus proches du pôle pulaar, alors que les énoncés de A sont plus proches du pôle français.

On retrouve aussi une répartition des langues et des usages attendue dans une autre famille, trilingue cette fois : français / pulaar / wolof, dont le chef de famille est installé depuis plus de trente ans en France. Le français est la langue de communication avec les enfants et peut être employé lorsque la situation ou la thématique s'y prête : par exemple pour commenter un match de foot. Le wolof est la langue de communication non marquée entre adultes. En revanche, lorsque les interactions ont lieu le jour de la fête de l'Aïd, c'est le pulaar qui est employé pour les salutations et les vœux. C'est aussi la langue que le chef de famille et son gendre utilisent pour commenter les déboires conjugaux d'un tiers. Dans ce cas, la langue métaphorise les valeurs morales que l'on voudrait voir respectées : celles de la tradition et du pouvoir du chef de famille.

A l'inverse, la communication se fait quasi exclusivement en pulaar dans une quatrième famille alors qu'au vu des caractéristiques sociales, on pourrait s'attendre à une francisation des usages. Ici, les parents, tous deux Mauritaniens et ayant été scolarisés en français jusqu'à la fin des études secondaires, choisissent de n'employer que le pulaar avec leurs enfants. Ils sont en France depuis trois ans au moment de l'enquête. Les segments francisés dans les échanges correspondent à des emprunts intégrés tels que présentés ci-dessus. Ponctuellement le français peut être employé pour une aide aux devoirs. Au reste, le père intervient dans la préparation des jeunes qui présentent l'épreuve (écrite) facultative de peul (pulaar)¹ au baccalauréat. On observe une différence entre les enfants d'ouvriers qui mélangent spontanément les langues et les intellectuels qui chassent l'emprunt au français pour préserver un pulaar qui devrait rester pur.

Le français n'est jamais exclusif dans la communication familiale. Son usage diffère toutefois. Un peu plus présent lorsque la durée du séjour couvre plusieurs décennies pour certains de ses

¹ Pulaar est l'appellation endogène d'une langue appelée aussi peul, fula ou fulfulde. Peul est retenu par l'éducation nationale française pour désigner l'option « langue rare ».

membres, plus importante en contexte wolophone que pulaarophone mais aussi dépendant des glottopolitiques familiales, lesquelles peuvent être reliées à l'origine nationale. Nous avons en effet noté des comportements puristes plus répandus chez les Mauritaniens que chez les Sénégalais alors que le conflit politique et linguistique reste toujours vif en Mauritanie. Toutefois, le caractère de cette recherche, résolument qualitative, nous commande une certaine prudence dans l'interprétation.

Enfin, il est probable que la concentration des Sénégalais dans la métropole rouennaise et notamment des pulaarophones concourt au maintien de l'usage du pulaar et du wolof. Le pulaar est la langue africaine la plus représentée dans l'immigration familiale, le wolof conserve sa fonction véhiculaire entre Sénégalais. Les réseaux familiaux, communautaires, associatifs sont toujours denses et actifs. Plusieurs identités se superposent dans ces réseaux. Ils peuvent être à la fois structurés sur des bases ethniques voire villageoises : il existe ainsi une association qui réalise des investissements sur place pour chaque village de la région du Fleuve Sénégal pourvoyeur d'émigrés en France et, plus récemment dans d'autres pays européens puis américains (Withol de Wenden 2012). L'identité villageoise et ethnique se superpose à des identités régionales et nationales. Citons seulement le nom de deux associations : association elbeuvienne africaine fleuve Sénégal et l'association des Sénégalais de Rouen. Dans le nom des deux associations, les espaces de référence « ici » et « là-bas » sont mentionnés. Il existe aussi des associations de femmes, de quartier, etc. Les habitudes langagières en vigueur au Sénégal sont actualisées dans les associations : emploi préférentiel du pulaar entre Pulaar et Soninké ; du wolof comme langue commune aux Sénégalais, Gambiens voire Guinéens (Guinée Bissau) ; passage au français en présence de non locuteurs de ces langues.

3. Evolution des représentations

La thématique de la pureté de la langue et des mélanges a été particulièrement redondante dans les entretiens menés avec les interlocuteurs adultes pulaar. L'un d'entre eux, professeur d'anglais d'origine mauritanienne et informaticien, anime un site pulaagu.com dans lequel il diffuse des équivalents en « pulaar pur » aux emprunts intégrés dans la langue. Il propose de même des polices de caractère spécifiques permettant de noter les fameuses lettres crossées de l'alphabet¹. Pour cet informateur, les femmes seraient responsables de la corruption de la langue par leurs enfants puisqu'elles auraient essayé d'apprendre le français auprès d'eux, contribuant en cela au mélange des langues. Les hommes, peu présents au domicile, puisque se rendant volontiers au foyer après leur travail à l'usine ne seraient pas responsables de ces mélanges. Les exemples fournis, comme « sampier » pour serpillère, seraient censés confirmer le caractère genré des mélanges.

Là encore, les attitudes sociolinguistiques ne sont pas réservées au sol français. Le purisme pulaar, tel qu'il peut se manifester dans les comportements par le choix de langue exclusif dans la communication avec les enfants en France ou dans les discours peut être analysé comme la manifestation d'un processus historique d'homogénéisation linguistique (Faty 2011) qui trouve sa source dans le discours colonial. Le pulaar a d'abord été considéré par des administrateurs coloniaux comme une langue à part, prétendument plus proche des langues européennes que les autres langues africaines (Faidherbe 1882). Cette spécificité de la langue peule a été reprise par la suite, entre autres, par Senghor (1983). Le président du Sénégal, agrégé de grammaire, la considérerait comme plus riche et plus nuancée que les autres langues africaines parlées au Sénégal et de ce fait comme étant la seule langue africaine qui pourrait éventuellement prétendre au statut de langue officielle dans son pays.

¹ L'alphabet utilisé pour écrire le pulaar depuis les années soixante est basé sur l'alphabet latin auquel on a rajouté trois lettres crossées pour transcrire les consonnes implosives : ɓ, ɗ, ɗʼ.

« [...] s'il fallait choisir la langue la plus riche et nuancée, au demeurant parlée sur un plus grand espace et par un plus grand nombre d'hommes, il faudrait retenir le peul avec ses vingt et une classes nominales, pour ne pas parler d'autres faits morphosyntaxiques » (Senghor, 1983 p.11).

La thématique des classes nominales – et de leur maîtrise – a aussi été développée par nos interlocuteurs qui voyaient dans les pratiques de la seconde génération en France des erreurs dans le maniement de celles-ci, erreurs qui n'existeraient que chez les jeunes nés en France. Des mots comme *telefon* ou *kumaand* ne seraient plus suivis de la marque nominale des emprunts mais de celle des objets respectivement *ee* et *oo*. Toutefois, ce changement de classe peut être interprété comme un processus ordinaire d'intégration des emprunts selon les règles morphosyntaxiques de la langue emprunteuse, les locuteurs n'ayant plus conscience de l'origine exogène des lexèmes. Au reste, les chercheurs dakarois à qui nous avons montré le corpus ont considéré qu'il s'agissait de phénomènes qui existaient aussi au Sénégal.

Le second argument de Senghor concerne le nombre de locuteurs et l'extension géographique de la langue. Le pulaar est effectivement parlé du Sénégal et de la Mauritanie jusqu'au Tchad à l'Est et au Cameroun au Sud. L'attachement particulier des locuteurs à cette langue a permis que le pulaar se maintienne dans des conditions souvent difficiles. Dans ce contexte, il est probable que le purisme et le refus de l'hybridation linguistique soient considérés comme des remparts pour le maintien de la langue dans des situations minoritaires.

De plus, les actions de valorisation de la langue dont nous avons été témoins font une large place à l'écrit : préparation des jeunes à l'épreuve facultative de « langue rare » au baccalauréat qui a lieu à l'écrit, utilisation d'Internet pour toucher la diaspora et diffuser le pulaar « pur ». Cette valorisation de l'écrit est ancienne sur le territoire français et renvoie aussi à l'influence des représentations de l'écrit en français dans la société française. Pour beaucoup de Français, une langue qui n'a pas d'écriture ne mérite pas le nom de langue, c'est au mieux un dialecte voire un patois. Ainsi dans les années quatre-vingt, les militants d'une association pulaar vivant en France, majoritairement des ouvriers, se cotisaient pour aller acheter en Suisse le caractère de machine à écrire qui allait permettre d'écrire les lettres crossées du pulaar¹. L'investissement était considérable, chaque élément coûtant un tiers du salaire mensuel d'un ouvrier. On observe aujourd'hui dans l'envoi gratuit des polices phonétiques permettant d'écrire le pulaar selon les normes internationales la continuité du premier travail militant.

La valorisation de l'écrit en pulaar n'a pas concerné que la France. Ainsi à la même période, on a assisté à un important mouvement d'alphabétisation en pulaar dans la vallée du fleuve Sénégal (Humery 2012), montrant par-là l'influence grandissante de l'écrit dans les pratiques et les représentations du pulaar. Les représentations langagières ne sont pas étanches aux différents lieux où est parlée la langue. On assiste au contraire à des processus d'influences réciproques qui s'accroissent à mesure que les potentialités de la communication électronique permettent des échanges accrus malgré les distances. L'écrit a de plus une fonction unificatrice forte dans un contexte de grande dispersion des locuteurs et de minoration de la langue.

Au reste, les travaux de Boudart (2013) menés auprès de jeunes appartenant aux groupes maures, peuls et soninkés vivant en Mauritanie ont montré la spécificité du groupe peul quant au rapport à l'écrit. Ceux-ci considèrent que la norme de référence est l'écrit contrairement aux jeunes soninkés qui conservent une représentation traditionnelle du meilleur locuteur en Afrique : le vieux de tel village considéré comme berceau du groupe. On ne peut attribuer le changement de la figure de l'expert (du vieux au lettré) à une moindre influence des

¹ Témoignage personnel. Le siège de l'association était basé à Mantes-la-Jolie mais presque tous ses membres étaient répartis le long de la vallée de la Seine.

représentations issues de la migration vers la France pour les Soninké. Dans la ville de Sélibaby où a été réalisée la recherche d'I. Boudart, les Soninké sont beaucoup plus nombreux que les Pulaar à migrer vers la France.

Pour le pulaar, on peut rapprocher l'érection de l'écrit comme norme à la dispersion de ses locuteurs et à la dialectalisation qui en résulte : l'influence des langues parlées dans l'environnement y est moindre. La reconnaissance d'une norme écrite, extérieure aux usages mixtes permet donc de maintenir une unité linguistique à plusieurs milliers de kilomètres de distance. Ainsi, deux ans après notre entretien, l'animateur du site pulaagu.com continuait son travail de diffusion du pulaar écrit sur la toile, non plus depuis Le Havre mais le Cameroun.

On peut en revanche mettre en relation ce changement dans la figure de l'expert avec les modifications de la constitution sénégalaise dans les années 2000. Après l'indépendance, la première constitution sénégalaise érigeait six langues au rang de langues nationales (diola, malinké, pulaar, sérère, soninké, wolof), le français étant conservé comme langue officielle. Le nombre de locuteurs était un des critères qui a présidé au choix de ces langues. Le Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD) a ensuite été mis en place. Sa mission principale fut de décrire et d'équiper ces langues afin de les introduire dans l'enseignement. En 2001, la constitution a été modifiée. Aux six langues nationales a été ajoutée la mention « et toute autre langue qui sera codifiée » (Ndao 2011). Depuis lors, toute langue qui a fait l'objet d'une description obtient désormais le statut de langue nationale. Les langues nationales étaient vingt-huit fin 2014, leur nombre peut continuer à augmenter en fonction de l'avancée des travaux de description.

On assiste ici à un changement de légitimité. C'est la codification, c'est à dire la description par le passage à l'écrit, qui permet des positions d'officialité de la langue dans le pays et non l'importance du groupe linguistique et culturel, son apport à l'histoire du pays comme précédemment. De plus, les personnes susceptibles de décrire les langues sont des linguistes, ayant fait leurs études en français et/ou dans d'autres langues européennes, plurilingues langues européennes / langues africaines et sachant manier les outils de la grammatisation (Auroux 1994), dictionnaires et grammaires. On est loin de la figure du meilleur locuteur traditionnelle en Afrique de l'Ouest : le vieux expert en maniement des proverbes et ayant une grande connaissance de la littérature orale. Pour certains, ce meilleur locuteur devrait être monolingue, son parler ne risquant pas alors d'être contaminé.

De plus, la valorisation de l'écrit en langue africaine est remarquable compte tenu de la lenteur de sa progression sur le continent. N'oublions pas que les premières régions à être islamisées au Sud du Sahara l'ont été dès le XI^e siècle. L'islam a apporté avec lui une religion du livre et l'écriture en caractères arabes. Un certain nombre de langues africaines ont été écrites avec ces caractères dont le pulaar et le wolof. Pourtant au milieu du vingtième siècle, la littérature avait encore peu d'influence dans les sociétés. Il convient toutefois de noter que la valorisation de l'écrit en langue africaine ne concerne pas tous les groupes, chaque groupe culturel continuant à avoir une relation spécifique sur ces questions.

4. Perspectives

L'évolution de la situation de contacts français / langues africaines en France dans la vallée de la Seine montre un maintien variable de la communication en langues africaines utilisées conjointement avec le français.

Du point de vue des représentations, on note surtout l'élargissement des espaces de référence : le village d'origine n'est plus « l'autre » espace de référence dont on pouvait lister les différences avec les métropoles françaises. Il ne s'agit plus du seul village mais de la région

du Fleuve Sénégal grande pourvoyeuse d'émigrés. En France, plus que la ville ou la métropole Rouennaise, c'est la basse vallée de la Seine qui est terre d'installation. Ainsi, il existe une association des deux fleuves (Seine / Sénégal) dont le siège est à Rouen. Les capitales africaines, lieux de contacts de langues mais aussi de valorisation de l'écrit et des langues européennes sont devenues incontournables pour l'étude des évolutions langagières.

Les identités linguistiques sont en outre plurielles. Ainsi, nous avons rencontré des jeunes manjak qui préparaient un envoi de livres scolaires en portugais vers la Guinée Bissau. Le portugais en contexte français était une de leurs langues identitaires (avec le créole, le manjak et le français) et ils n'envisageaient pas pour la Guinée Bissau une scolarisation partiellement en manjak. Pourtant, le manjak est devenu une des « langues nationales » du Sénégal sans que cela ait influé sur leurs représentations.

Enfin les évolutions les plus récentes concernent la montée en puissance des nouvelles technologies, sms, skype, facebook, etc. D'après E. Humery (2012) le mouvement d'alphabétisation en pulaar a marqué le pas mais l'usage écrit demeure grâce aux nouvelles technologies. On remarque cette même montée en puissance en France. La pression normative y est moindre pour les jeunes qui peuvent utiliser un code mixte, sans risque de dévalorisation des adultes, y compris pour communiquer avec leurs cousins vivant dans le pays d'origine. Lesdits cousins ne rechignent pas à montrer une compétence dans leur langue première mais aussi dans la langue officielle et de scolarisation et à converger vers leurs interlocuteurs. On remarque de plus en France, la présence d'ordinateurs dans toutes les familles, de paraboles permettant de recevoir la télévision en wolof ou dans la langue majoritaire du pays d'origine. Les circulations langagières sont démultipliées par les nouvelles technologies de la communication. Celles-ci connaissent un développement fulgurant en Afrique. Le fait qu'elles permettent une communication orale à distance n'y est certainement pas étranger.

Références bibliographiques

AUROUX, S., *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga, 1994.

BOUDART, I., *Dynamique de l'(in)sécurité de jeunes mauritaniens : représentations et pratiques*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Rouen, Université de Rouen, 2013.

DEPREZ, C., « Pour une conception plus circulante des langues mises en jeu dans les migrations » dans Calvet et Moussirou (dirs.), *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier, 2000, p. 55-67.

DREYFUS, M., *Le plurilinguisme à Dakar. Contribution à une sociolinguistique urbaine*, Thèse de doctorat, Paris, Université René Descartes, 1995.

DREYFUS, M., JUILLARD, C., *Le plurilinguisme au Sénégal : langues et identités en devenir*, Paris, Karthala, 2005.

FAIDHERBE, L. C., *Grammaire et vocabulaire de la langue poul : à l'usage des voyageurs dans le Soudan*, 2^e éd. Maisonneuve et C^{ie}, Libraires-Editeurs, 1882.

FATY, A. A., *Processus d'homogénéisation linguistique et instrumentalisation discursive : le cas des Haalpulaar*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Paris, Université René Descartes, 2011.

HUMERY, M-A., « Lire et écrire en pulaar au Sénégal » dans D. Gary-Toukara et D. Nativel (dirs.), *L'Afrique des savoirs au Sud du Sahara, XVIe-XXIe siècle. Acteurs, supports, pratiques*, Paris, Karthala, 2012, p. 287-312.

KÉBÉ, A. B., « Contacts de langues et médias : le discours journalistique en wolof à l'épreuve du parler ordinaire sénégalais » dans Leconte F., *Les pérégrinations d'un gentilhomme linguiste. Hommage à Claude Caitucoli*, Rouen, http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_18/gpl18_02kebe.pdf, 2011, p. 21-33.

LECONTE, F., *La famille et les langues, étude sociolinguistique de la deuxième génération africaine dans l'agglomération rouennaise*, Paris, L'Harmattan, 1997.

LECONTE, F., « Les représentations d'adultes plurilingues en formation linguistique en français » dans Bigot, Bretegnier, Vasseur (dirs.) *Vers Le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2013, p. 185-194.

LECONTE, F., « Langues africaines à l'hôpital : quels enjeux de pouvoir ? » dans Colonna R. (dir.), *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, p. 157-168.

NDAO, P. A., « Politiques linguistiques et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : aspects sociolinguistiques », dans Leconte F., *Les pérégrinations d'un gentilhomme linguiste. Hommage à Claude Caitucoli*, Rouen, http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_18/gpl18_01ndao.pdf, 2011, p. 7-20.

RETAILLÉ, D., « L'espace mobile », dans Antheaume et Giraut (dirs.), *Le territoire est mort. Vive les territoires. Une (re)fabrication en vue du développement*, Paris, IRD éditions, 2005, p. 175-201.

RETAILLÉ, D., « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », dans *L'information géographique*, vol. 75, 2011, p. 71-85.

ROBILLARD (de), D., « Décaper les contacts de langues par une vision interlectale » dans Kriegel S. et Véronique D. (dirs), *Contacts de langues, langues en contact*, Travaux du CLAIX N° 24, Aix en Provence, PUAM, 2013, p.49-58.

SAYAD, A., « Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 15, 1977, p. 59-79.

SENGHOR, L. S., *Préface*, dans Dumont, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala, 1983.

WITHOL de WENDEN, C., *Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement, 2012.